



## Communiqué de la Traversée n° 7



Le lundi 1<sup>er</sup> février 2016

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations importantes pour le mois de février:

### Semaine du personnel enseignant

La semaine du 7 au 13 février 2016 est la semaine québécoise des enseignants et enseignantes. Nous tenons à leur dire merci pour leur dévouement auprès de vos enfants, merci pour leur passion, merci d'être à l'écoute des jeunes, merci pour ce qu'ils font et MERCI pour ce qu'ils sont... des gens exceptionnels qui accompagnent les jeunes dans leur cheminement de vie.



### Semaine de la persévérance scolaire

La semaine de la persévérance scolaire aura lieu du 15 au 19 février 2016. C'est un moment privilégié pour souligner les bons coups de votre enfant ainsi que de continuer à montrer un intérêt pour ses activités scolaires. Ils ont besoin de vous à leurs côtés !!!

### Réinscription pour l'année scolaire 2016-2017

À la mi-février, votre enfant vous apportera un formulaire à signer afin de le réinscrire pour l'année scolaire 2016-2017. Des précisions sur les sections à compléter sur le formulaire vous seront transmises au même moment. Il est à noter que ce formulaire ne vous apportera pas des précisions sur le classement de votre enfant.

### Fin d'étape et remise du bulletin

Veuillez prendre note que la présente étape du calendrier scolaire prendra fin le 19 février. Le bulletin de votre enfant vous sera remis dans la semaine du 24 février. Pour les élèves ayant des besoins particuliers, vous serez invité par le biais du titulaire de votre enfant à venir à une rencontre.

### Froid intense

Nous tenons à vous souligner que c'est lors d'une température inférieure à -27 degrés avec le facteur éolien que nous gardons les élèves à l'intérieur. Il est essentiel que votre enfant soit bien vêtu, en tout temps, afin d'être en mesure d'aller jouer à l'extérieur si la température le permet. Si la décision prise est de garder les élèves à l'intérieur, les marcheurs sont autorisés à entrer dans l'école à 7h50 (Lavigne) et 7h55 (Ste-Maria Goretti) le matin ainsi qu'à 12h40 (Lavigne) et 12h45 (Ste-Maria Goretti) le midi, ce qui correspond aux heures où l'accès sur la cour leur est permis.



### Objets perdus

Nous avons des boîtes d'objets perdus (surtout des vêtements) dans les deux édifices. Parfois, nous les exposons pour attirer l'attention des élèves et des parents. Toutefois, nous ne pouvons maintenir cet affichage en permanence et nous retrouvons avec plusieurs objets sans propriétaires. Nous vous informons qu'à la fin de chaque mois, nous récupérerons les objets non réclamés pour les remettre à un organisme communautaire du secteur. Merci de votre compréhension.

### Règlement et jeux sur la cour

Avec la saison froide et la neige, nous avons la chance d'offrir les buttes de neige pour diversifier les jeux sur la cour. Nous remarquons toutefois depuis plusieurs jours que les comportements des élèves ne sont pas toujours adéquats, ex : tirailage et bousculade. Les élèves sont informés que des billets seront émis s'ils ne choisissent pas des jeux convenables. Nous vous invitons à avoir une discussion avec votre enfant afin d'appuyer le discours de l'école et valoriser les comportements positifs.

### Journées pédagogiques flottantes - changement au calendrier scolaire

Il a été confirmé par la commission scolaire que les journées pédagogiques flottantes prévues au calendrier ont été transférées au 26 octobre 2015 et 9 novembre 2015 (journées de grève du personnel de soutien et du personnel professionnel). Les journées pédagogiques flottantes inscrites au calendrier scolaire de l'école de la Traversée ne sont donc plus effectives. **LES 22 AVRIL ET 10 JUIN PROCHAINS SERONT DES JOURNÉES DE CLASSE RÉGULIÈRES.** Nous vous transmettons avec ce communiqué, une version corrigée du calendrier scolaire 2015-2016.

### Semaine de relâche

C'est du 29 février au 4 mars prochain qu'aura lieu la semaine de relâche. Nous en profitons pour vous souhaiter une belle semaine d'hiver remplie d'activités de plein air en famille. Que vos enfants puissent faire le plein d'énergie et nous revenir en grande forme le lundi 9 mars!

### Félicitations

Nous vous invitons à communiquer les « bons coups » de vos enfants en acheminant un mot au secrétariat où il est inscrit « Communiqué du mois » et une brève description du message que vous aimeriez que l'on inscrive.

### Dates importantes pour le mois de février

- Journée pédagogique régulière, le lundi 8 février 2016
- Remise des bulletins dans la semaine du 24 février 2016
- Début de la semaine de relâche le lundi 29 février 2016



**Geneviève Fullum**  
Directrice

**Pierre Lacroix**  
Directeur adjoint